



**Déclaration liminaire CFDT
au Comité Social d'Administration des DDI
du 19 mai 2025**

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

En préambule la **CFDT** souhaite la bienvenue au nouveau secrétaire général M Mouthou. Nous espérons avoir avec vous un dialogue social revigoré et de qualité.

Monsieur le secrétaire général nous entrons directement dans le vif du sujet en vous alertant sur l'État du dialogue social. Celui-ci est très dégradé en DDI. Les collègues se sentent inutiles au niveau local, dépossédés de certaines prérogatives, luttant à armes inégales contre des SGCD sourds aux demandes, contre une direction n'ayant plus la main sur un certain nombre de sujets et une administration insensible à la détresse des agents, préférant couvrir sa hiérarchie que de solutionner les problèmes humains.

Afin d'étayer nos propos voici 3 exemples pris au hasard :

- Dans la DDT 72 une lettre ouverte a été adressée au DDT sur la lassitude liée aux dysfonctionnements matériels et managériaux rencontrés au sein de la DDT72 qui a motivé le boycott du CSA de du 4 avril 2025.

- Une collègue élue vient de démissionner car dans sa DDI *"Aucune discussion n'est possible au sein de la présidence des deux instances et le travail mené jusqu'à présent pour tenter de trouver une solution notamment envers un agent subissant « une placardisation » est insoluble, le temps passé, l'usure morale et les agissements de la hiérarchie l'ont épuisé"*

- Ailleurs, un agent se bat tel « Sancho Panza » contre le SGCD pour obtenir entre autres, le paiement des 15 € de sa PSC depuis avril 2024. A chaque relance, le chef du SGCD répond qu'il prend en charge la demande puis.... puis... puis... puis, ben toujours rien.

La **CFDT** espère que vous n'incarnez pas l'impuissance du MI face à ces problèmes car visiblement l'intelligence locale ne peut pas tout, loin s'en faut.

Impuissance, inaction, manque de réelle volonté, ou mépris des agents nous ne savons pas, mais la question de la restauration des agents de plusieurs DDI n'est toujours pas réglée et c'est peu de le dire... Par exemple dans le Rhône, vos services ont indiqué qu'il n'y aurait pas de deuxième conventionnement, tant pis pour les quelques 200 agents qui ne peuvent toujours pas se restaurer. Nous espérons que sur ce sujet votre arrivée amènera un nouveau regard et une volonté d'offrir aux agents le droit de se restaurer. Nous souhaiterions connaître votre position.

Nous profitons de cette déclaration pour vous faire remonter le cas de plusieurs collègues dont la mobilité inter et même intra DDI est devenue impossible. Dans une même DDT par exemple, impossible pour un agent de changer de bureau car il passe du MASA au MATTE. Faciliter les mobilités dans l'ATE était pourtant l'une des priorités du MI... Force est de constater que le principe de réalité budgétaire a eu la peau de ces dispositifs portés par le MI... et désoriente bon nombre de collègues. Visiblement dans l'ATE Ubu est roi.

Notre déclaration est relativement courte mais pas dénuée de colère. Toutefois, et pour finir sur une bonne note, nous remercions vos services et notamment M Delmon de l'organisation d'une réunion au sujet de la DDETSP 79, comme quoi parfois le dialogue social peut avoir lieu.